

Les inscrits à France Travail en Bourgogne-Franche-Comté au 2^e trimestre 2026

En moyenne au 2^e trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 233 950 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 23 410 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 12 047 personnes sont en attente d'une orientation par le réseau pour l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 207 340. Parmi eux, 111 110 sont sans emploi (catégorie A) et 96 230 exercent une activité réduite (catégories B, C).

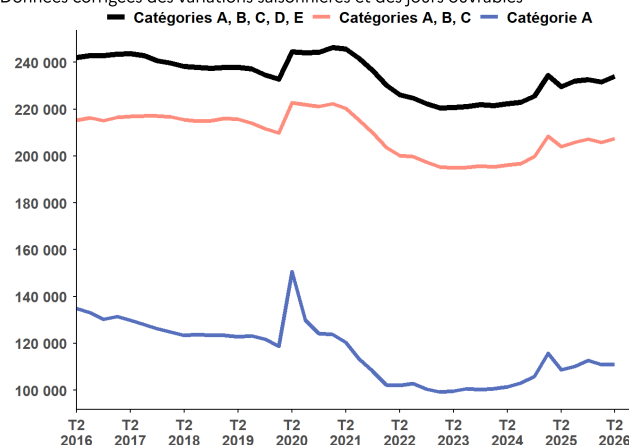
Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 1,0 % (+2 260) ce trimestre et augmente de 1,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,7 % (+1 440) sur le trimestre et augmente de 1,6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 0,3 % (+280) ce trimestre et augmente de 2,2 % sur un an.

En France (hors Mayotte), au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,1 % (+72 000). Pour les catégories A, B, C il croît de 1,3 % (+73 500). En catégorie A, il augmente de 0,8 % (+27 900) ce trimestre.

Sur un champ non affecté par l'inscription automatique de nouveaux publics, hors bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et jeunes en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 0,8 % ce trimestre et reste stable sur un an (voir les avertissements pour des clés de lecture de ces statistiques).

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Région Bourgogne-Franche-Comté
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Prochaine parution, le mercredi 28 octobre 2026 : Les inscrits à France Travail en Bourgogne-Franche-Comté au 3^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	108 690	110 830	111 110	0,3	2,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 520	31 670	32 310	2,0	2,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 790	63 390	63 920	0,8	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 050	12 590	13 080	3,9	0,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 480	13 200	13 520	2,4	8,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	229 530	231 690	233 950	1,0	1,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	7 604	19 086	23 410	22,7	207,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	25 965	16 316	12 047	-26,2	-53,6
France (hors Mayotte) - En milliers					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	3 222,5	3 295,1	3 323,0	0,8	3,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	840,2	858,3	877,8	2,3	4,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	1 558,5	1 574,7	1 600,7	1,7	2,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 621,1	5 728,0	5 801,5	1,3	3,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	350,9	344,5	343,8	-0,2	-2,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	393,1	387,9	387,2	-0,2	-1,5
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	6 365,2	6 460,4	6 532,4	1,1	2,6
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	111,8	395,7	540,6	36,6	383,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	887,8	630,4	447,7	-29,0	-49,6

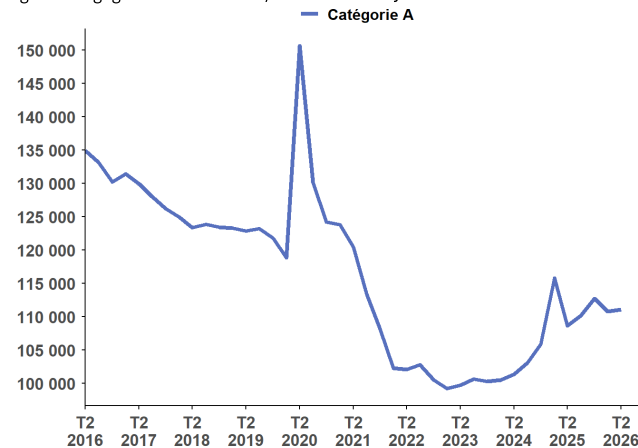
* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 2 | Inscrits en catégorie A

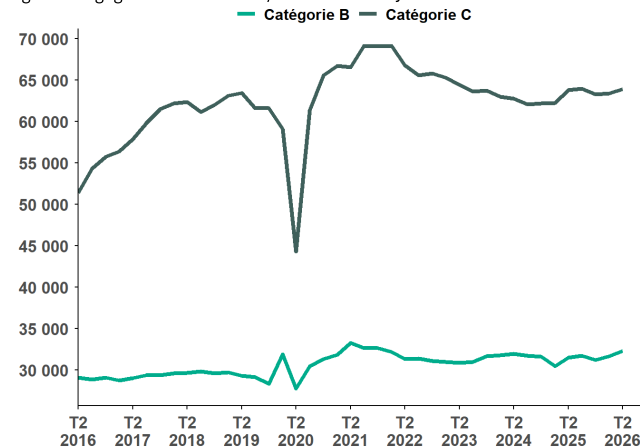
Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 3 | Inscrits en catégories B, C

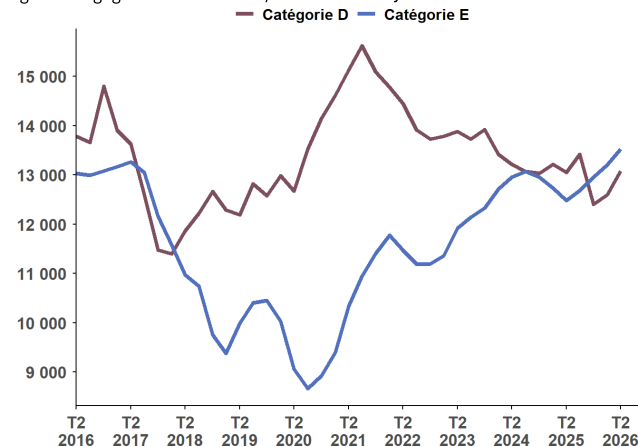
Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 4 | Inscrits en catégories D, E

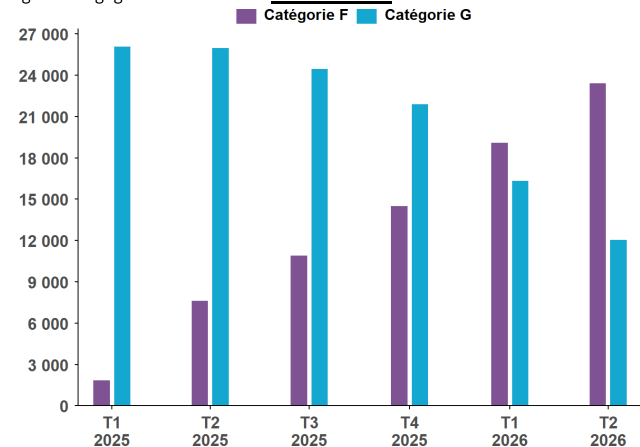
Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 5 | Inscrits en catégories F, G

Région Bourgogne-Franche-Comté données brutes



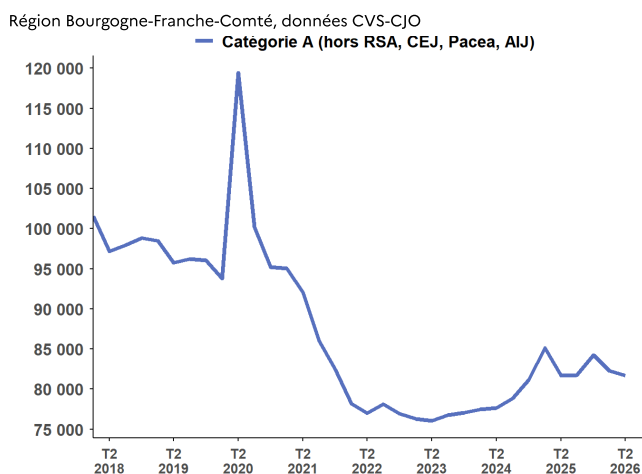
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ)

Pour faciliter la lecture des évolutions durant la période de transition suite à l'inscription obligatoire de nouveaux publics (en particulier des bénéficiaires du RSA et des jeunes en CEJ ou en Pacea) sont présentées ici des séries complémentaires qui permettent d'apprécier l'évolution du nombre d'inscrits hors ruptures associées à ces nouveaux entrants.

Ainsi, au 2^e trimestre 2026 en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre moyen d'inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) baisse de 0,8 % pour les inscrits en catégorie A

GRAPHIQUE 6 | Inscrits en catégorie A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



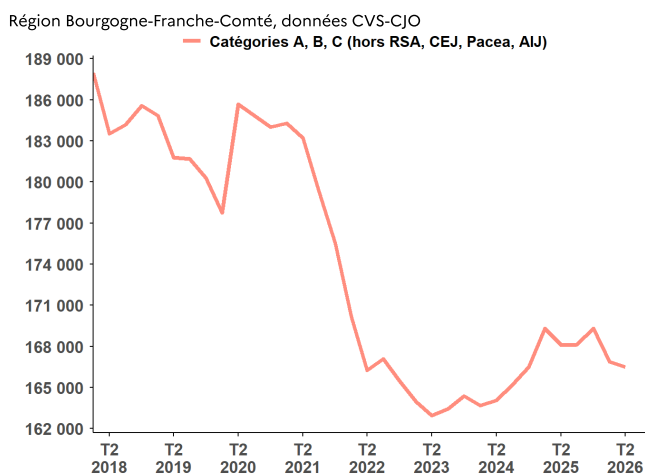
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

(stable sur un an) et baisse de 0,2 % pour ceux en catégories A, B, C (-1,0 % sur un an).

En France (hors Mayotte), le nombre de demandeurs d'emploi hors nouveaux publics (RSA, CEJ, Pacea, AIJ) reste stable pour les inscrits en catégorie A (+1,3 % sur un an) et augmente de 0,5 % pour ceux en catégories A, B, C (+1,0 % sur un an).

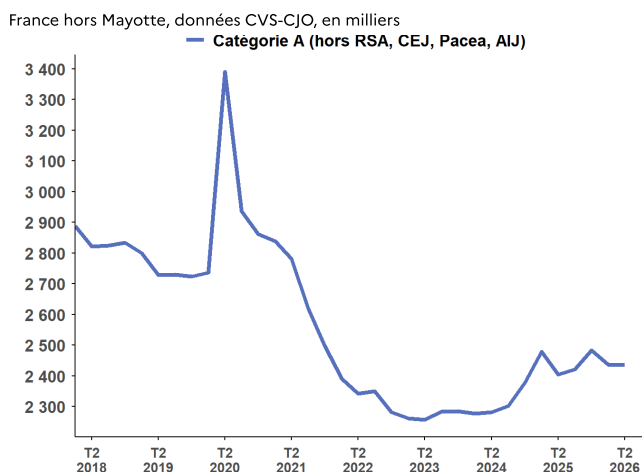
Toutefois, ces évolutions sont affectées par des changements sur les procédures d'actualisation mensuelle et l'entrée en vigueur du *décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail* (cf. avertissement page 1 et ci-dessous).

GRAPHIQUE 7 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



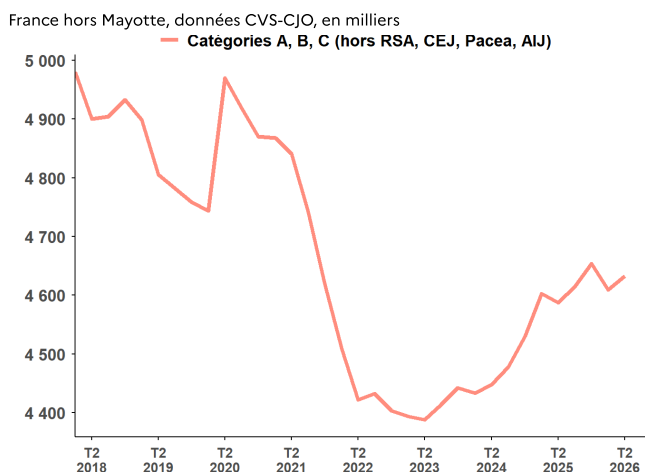
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 8 | Inscrits en catégories A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 9 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de sorties des catégories A, B, C à la suite d'une radiation s'établit à 100 contre 1 530 en moyenne au 1^{er} trimestre 2025.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Demandeurs d'emploi par département

Au 2^e trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre -0,8 % dans le Jura et +1,9 % dans l'Yonne. Sur un an, elles se situent entre -1,0 % dans le Jura et +5,5 % dans l'Yonne.

Sur un trimestre, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se situent entre -1,6 % dans le Jura et +2,5 % dans l'Yonne. Sur un an, elles se situent entre -2,3 % dans la Nièvre et +8,3 % dans l'Yonne.

TABEAU 2 | Inscrits en catégories A, B, C

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Bourgogne-Franche-Comté	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Côte-d'Or	37 720	38 280	38 450	0,4	1,9
Doubs	42 680	43 090	43 470	0,9	1,9
Jura	17 110	17 070	16 940	-0,8	-1,0
Nièvre	12 470	12 460	12 440	-0,2	-0,2
Haute-Saône	16 300	16 280	16 480	1,2	1,1
Saône-et-Loire	41 010	41 050	41 340	0,7	0,8
Yonne	24 620	25 490	25 970	1,9	5,5
Territoire de Belfort	12 090	12 180	12 260	0,7	1,4
France (hors Mayotte) - En milliers	5 621,1	5 728,0	5 801,5	1,3	3,2

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABEAU 3 | Inscrits en catégories A

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Bourgogne-Franche-Comté	108 690	110 830	111 110	0,3	2,2
Côte-d'Or	19 060	19 480	19 640	0,8	3,0
Doubs	24 240	24 780	24 800	0,1	2,3
Jura	8 550	8 740	8 600	-1,6	0,6
Nièvre	7 060	6 950	6 900	-0,7	-2,3
Haute-Saône	8 650	8 750	8 920	1,9	3,1
Saône-et-Loire	20 610	20 910	20 720	-0,9	0,5
Yonne	13 050	13 790	14 130	2,5	8,3
Territoire de Belfort	7 460	7 420	7 410	-0,1	-0,7
France (hors Mayotte) - En milliers	3 222,5	3 295,1	3 323,0	0,8	3,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

Au 2^e trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 1,0 % pour les moins de 25 ans (+4,6 % sur un an) – voir l'avertissement sur la loi pour le plein emploi p.1, croît de 1,1 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+1,9 % sur un an) et baisse de 0,4 % pour ceux âgés de 50 ans et plus (-0,4 % sur un an).

TABLEAU 4 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Moins de 25 ans	29 420	30 470	30 780	1,0	4,6
Entre 25 et 49 ans	118 290	119 150	120 500	1,1	1,9
50 ans et plus	56 290	56 280	56 060	-0,4	-0,4
Ensemble de la catégorie A	108 690	110 830	111 110	0,3	2,2
Moins de 25 ans	17 800	18 410	18 560	0,8	4,3
Entre 25 et 49 ans	60 910	62 410	62 800	0,6	3,1
50 ans et plus	29 980	30 020	29 750	-0,9	-0,8

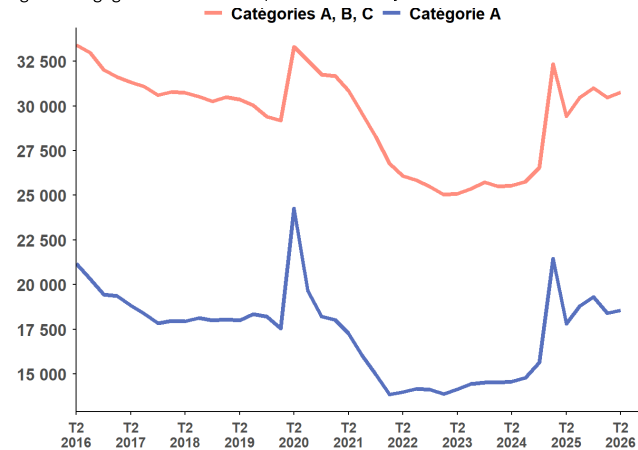
* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 10 | Inscrits de moins de 25 ans en catégories A, B, C et A

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

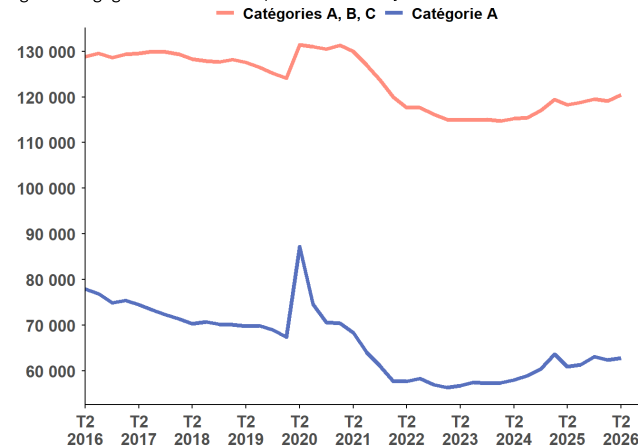


Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 0,8 % pour les moins de 25 ans (+4,3 % sur un an), croît de 0,6 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+3,1 % sur un an) et diminue de 0,9 % pour ceux âgés de 50 ans et plus (-0,8 % sur un an).

GRAPHIQUE 11 | Inscrits de 25 à 49 ans en catégories A, B, C et A

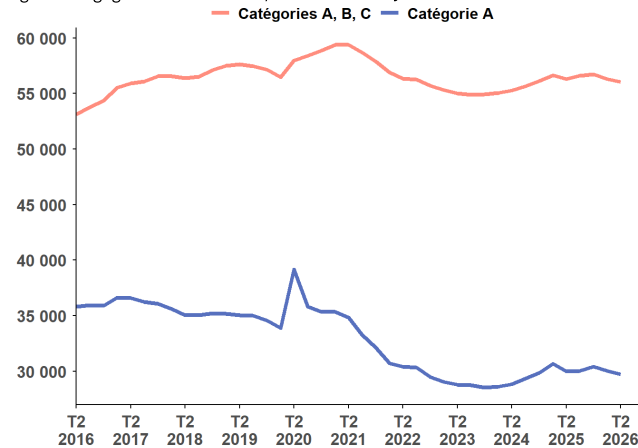
Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 12 | Inscrits de 50 ans et plus en catégories A, B, C et A

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

En Bourgogne-Franche-Comté, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus croît de 1,4 % (+7,9 % sur un an), tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an reste stable (-3,3 % sur un an).

La part des demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C inscrits depuis un an ou plus croît de 0,3 point (+2,7 points sur un an) et s'établit à 46,9 % au 2^e trimestre 2026. En France (hors Mayotte), les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus représentent 46,5 % des inscrits en catégorie A, B, C.

TABLEAU 5 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Moins de 1 an	113 790	109 980	110 030	0,0	-3,3
Moins de 3 mois	42 520	41 950	42 530	1,4	0,0
De 3 mois à moins de 6 mois	30 530	28 460	27 740	-2,5	-9,1
De 6 mois à moins de 12 mois	40 740	39 580	39 760	0,5	-2,4
Un an ou plus	90 210	95 920	97 310	1,4	7,9
De 1 an à moins de 2 ans	40 990	45 190	45 490	0,7	11,0
De 2 ans à moins de 3 ans	18 630	19 590	20 330	3,8	9,1
3 ans ou plus	30 590	31 140	31 490	1,1	2,9
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,2 %	46,6 %	46,9 %	0,3 pt(s)	2,7 pt(s)
France (hors Mayotte) - En milliers					
Un an ou plus	2 458,8	2 635,1	2 698,3	2,4	9,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	43,7 %	46,0 %	46,5 %	0,5 pt(s)	2,8 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements sur les flux :

Depuis juillet 2025, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription.

Les évolutions des flux d'entrées par motif sont par conséquent difficilement interprétables. En particulier, les entrées pour « motif indéterminé » sont nettement rehaussées tandis que les entrées pour fin de contrat, fin de mission d'intérim, démission ou rupture conventionnelle sont abaissées. Cette modification du script n'a pas d'impact sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le nombre total d'entrées.

Par ailleurs, l'intégration de nouveaux publics est susceptible de modifier la saisonnalité des séries de flux. Les séries de flux d'entrées et de sorties corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables doivent à ce titre être interprétées avec prudence.

Conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement qui réalisent des défauts d'actualisation sont identifiés dans le motif « défaut d'actualisation hybride » (motif composant le motif plus large de défaut d'actualisation). Ils ne peuvent pas être comptabilisés en fin de mois au sein des catégories statistiques et sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties de ces catégories. Au sein de cette publication, ces individus sont identifiés sous le motif : « Autres motifs » (voir Tableau 6 : Entrées en catégories A, B, C par motif).

Entrées et sorties des catégories A, B, C

En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au 2^e trimestre 2026 augmente de 4,3 % par rapport au trimestre précédent (+32,6 % sur un an). Suite à une modification du script d'inscription, les évolutions trimestrielles des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.6, l'avertissement concernant la clé de lecture pour ces statistiques).

Pour plus d'informations, voir avertissements et [note incidents et changements de procédure](#).

TABLEAU 6 | Entrées en catégories A, B, C par motif

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

	Nombre moyen d'entrées au 2e trimestre 2026	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Fin de contrat	2 970	2,8	-1,0
Fin de mission d'intérim	1 170	-3,3	-4,9
Démission	1 060	5,0	3,9
Rupture conventionnelle	1 130	0,0	-7,4
Licenciement économique	440	10,0	4,8
Autre licenciement	1 300	5,7	6,6
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	540	-3,6	-12,9
Retour d'inactivité ⁽²⁾	3 040	9,7	-2,9
Réinscription rapide ⁽³⁾	2 370	-12,9	-19,9
Autres motifs ⁽⁴⁾	18 370	6,8	83,9
Motif indéterminé	2 170	5,9	73,6
Ensemble des entrées en catégories A, B, C	34 570	4,3	32,6
France (hors Mayotte) - En milliers	1 035,6	7,3	44,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Inscription à France Travail d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive.

(2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

(3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...).

(4) À partir de janvier 2025, les « autres motifs d'entrée » incluent les motifs permettant de suivre l'inscription des publics « loi pour le plein emploi » en plus des autres motifs d'entrée historiques (fin d'activité non salariée, retour en France,...).

La ventilation de cette catégorie, entre les autres motifs historiques et les motifs d'inscription des publics « loi pour le plein emploi » est disponible au sein des données brutes.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABLEAU 7 | Sorties des catégories A, B, C par motif

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO

	Nombre moyen de sorties au 2e trimestre 2026	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	2 580	1,6	11,7
Entrée en stage ou en formation	1 810	-12,1	-12,6
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite)	2 380	1,3	28,6
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ⁽²⁾	24 660	8,2	42,0
Radiation administrative	100	66,7	-92,5
Autres cas ⁽³⁾	3 660	6,1	25,3
Ensemble des sorties de catégories A, B, C	35 200	5,9	26,3
France (hors Mayotte) - En milliers	1 025,4	6,6	36,8

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Uniquement celles connues par France Travail. Une mesure plus complète des sorties pour reprise d'emploi est donnée par l'enquête Sortants.

(2) À partir de janvier 2025, les défauts d'actualisation regroupent les défauts d'actualisation des publics « loi pour le plein emploi » et les cessations d'inscription historiques pour défaut d'actualisation.

(3) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

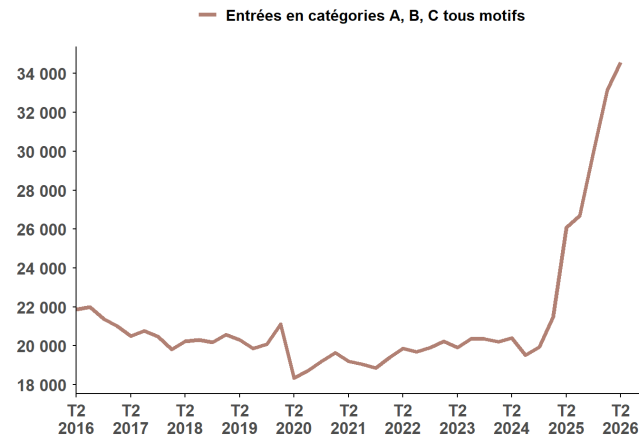
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Sur la même période, le nombre moyen de sorties des catégories A, B, C augmente de 5,9 % (+26,3 % sur un an). Les sorties pour entrée en stage ou en formation (-250 soit -12,1 %) sont en baisse sur le trimestre. Les sorties pour cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (+1 870 soit +8,2 %) et autres cas dont réorientations en parcours social (+210 soit +6,1 %) sont en hausse sur le trimestre.

En France (hors Mayotte), le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C croît de 7,3 % entre le 1^{er} trimestre 2026 et le 2^e trimestre 2026 (+44,3 % sur un an) et le nombre de sorties des catégories A, B, C croît de 6,6 % (+36,8 % sur un an).

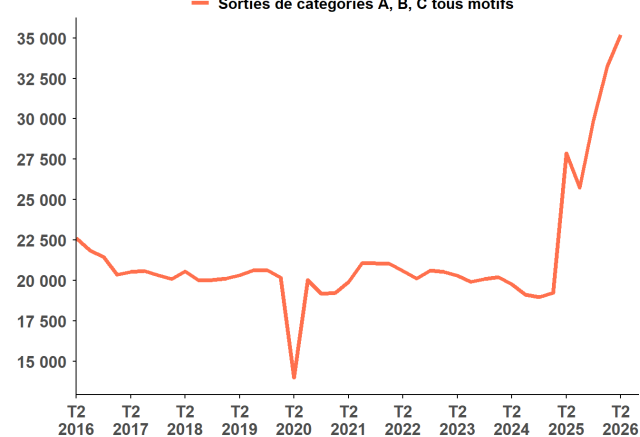
GRAPHIQUE 13 | Entrées en catégories A, B, C, tous motifs

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO



GRAPHIQUE 14 | Sorties des catégories A, B, C, tous motifs

Région Bourgogne-Franche-Comté, données CVS-CJO



ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail en Côte-d'Or au 2^e trimestre 2026

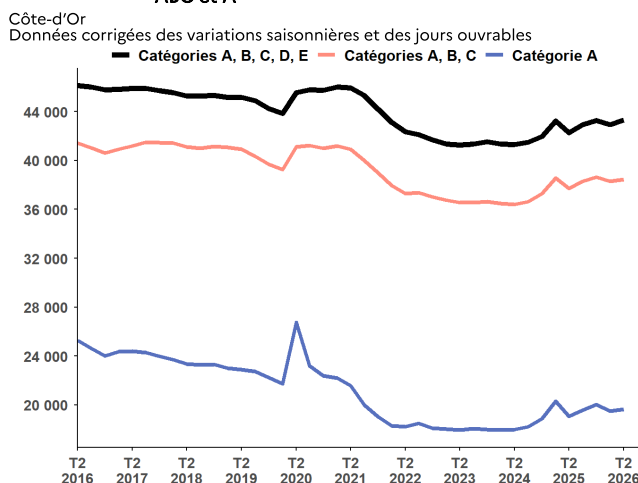
En moyenne au 2^e trimestre 2026, en Côte-d'Or, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 43 300 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 5 489 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 684 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 38 450. Parmi eux, 19 640 sont sans emploi (catégorie A) et 18 810 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,9 % (+390) et croît de 2,4 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,4 % (+170) sur le trimestre et croît de 1,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 0,8 % (+160) ce trimestre et augmente de 3,0 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,0 % (+2 260). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,7 % (+1 440). En catégorie A, il augmente de 0,3 % (+280) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Prochaine parution, le mercredi 28 octobre 2026 : Les inscrits à France Travail en Côte-d'Or au 3^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Côte-d'Or, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Côte-d'Or					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	19 060	19 480	19 640	0,8	3,0
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	6 420	6 430	6 400	-0,5	-0,3
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	12 240	12 370	12 410	0,3	1,4
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	37 720	38 280	38 450	0,4	1,9
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	2 450	2 340	2 370	1,3	-3,3
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	2 110	2 290	2 480	8,3	17,5
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	42 280	42 910	43 300	0,9	2,4
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	1 263	4 178	5 489	31,4	334,6
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	4 328	2 881	1 684	-41,5	-61,1
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	108 690	110 830	111 110	0,3	2,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 520	31 670	32 310	2,0	2,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 790	63 390	63 920	0,8	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 050	12 590	13 080	3,9	0,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 480	13 200	13 520	2,4	8,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	229 530	231 690	233 950	1,0	1,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	7 604	19 086	23 410	22,7	207,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	25 965	16 316	12 047	-26,2	-53,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

En moyenne au 2e trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de sorties des catégories A, B, C à la suite d'une radiation s'établit à 100 contre 1 530 en moyenne au 1 trimestre 2025.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Côte-d'Or, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	37 720	38 280	38 450	0,4	1,9
Moins de 25 ans	5 210	5 500	5 560	1,1	6,7
Entre 25 et 49 ans	22 460	22 800	22 900	0,4	2,0
50 ans et plus	10 040	9 970	9 980	0,1	-0,6
Ensemble de la catégorie A	19 060	19 480	19 640	0,8	3,0
Moins de 25 ans	3 060	3 260	3 340	2,5	9,2
Entre 25 et 49 ans	10 950	11 290	11 310	0,2	3,3
50 ans et plus	5 050	4 940	4 990	1,0	-1,2

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Côte-d'Or, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Côte-d'Or					
Moins de 1 an	20 820	20 640	20 610	-0,1	-1,0
Moins de 3 mois	7 850	7 880	7 920	0,5	0,9
De 3 mois à moins de 6 mois	5 560	5 400	5 230	-3,1	-5,9
De 6 mois à moins de 12 mois	7 410	7 360	7 460	1,4	0,7
Un an ou plus	16 890	17 640	17 840	1,1	5,6
De 1 an à moins de 2 ans	7 410	8 030	8 120	1,1	9,6
De 2 ans à moins de 3 ans	3 460	3 530	3 640	3,1	5,2
3 ans ou plus	6 020	6 080	6 080	0,0	1,0
Inscrits en catégories A, B, C	37 720	38 280	38 450	0,4	1,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,8 %	46,1 %	46,4 %	0,3 pt(s)	1,6 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Un an ou plus	90 210	95 920	97 310	1,4	7,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,2 %	46,6 %	46,9 %	0,3 pt(s)	2,7 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Côte-d'Or, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Côte-d'Or					
Entrées en catégories A, B, C	4 630	5 920	6 110	3,2	32,0
Sorties de catégories A, B, C	4 970	5 970	6 190	3,7	24,5
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 080	33 160	34 570	4,3	32,6
Sorties de catégories A, B, C	27 860	33 240	35 200	5,9	26,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Doubs au 2^e trimestre 2026

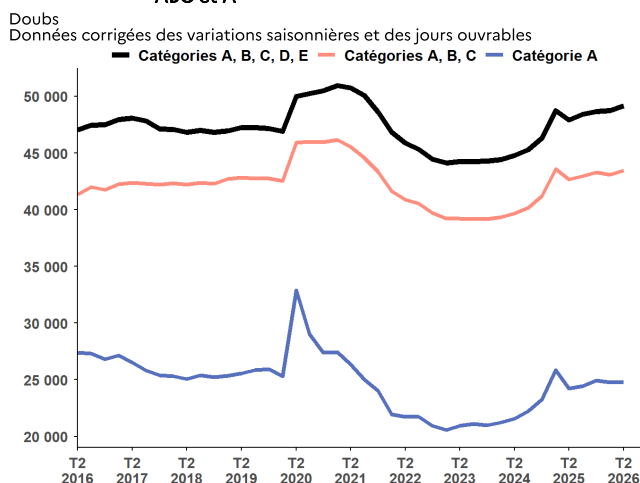
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans le Doubs, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 49 150 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 5 616 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 984 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 43 470. Parmi eux, 24 800 sont sans emploi (catégorie A) et 18 670 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 0,9 % (+420) et croît de 2,6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,9 % (+380) sur le trimestre et augmente de 1,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A reste stable (+20) ce trimestre et augmente de 2,3 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,0 % (+2 260). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,7 % (+1 440). En catégorie A, il croît de 0,3 % (+280) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Prochaine parution, le mercredi 28 octobre 2026 : Les inscrits à France Travail dans le Doubs au 3^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Doubs, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Doubs					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	24 240	24 780	24 800	0,1	2,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	6 070	6 160	6 250	1,5	3,0
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	12 360	12 150	12 420	2,2	0,5
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	42 680	43 090	43 470	0,9	1,9
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	2 710	2 800	2 780	-0,7	2,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	2 520	2 840	2 900	2,1	15,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	47 910	48 730	49 150	0,9	2,6
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	1 773	4 501	5 616	24,8	216,8
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	5 531	2 927	1 984	-32,2	-64,1
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	108 690	110 830	111 110	0,3	2,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 520	31 670	32 310	2,0	2,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 790	63 390	63 920	0,8	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 050	12 590	13 080	3,9	0,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 480	13 200	13 520	2,4	8,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	229 530	231 690	233 950	1,0	1,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	7 604	19 086	23 410	22,7	207,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	25 965	16 316	12 047	-26,2	-53,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

En moyenne au 2e trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de sorties des catégories A, B, C à la suite d'une radiation s'établit à 100 contre 1 530 en moyenne au 1 trimestre 2025.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Doubs, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	42 680	43 090	43 470	0,9	1,9
Moins de 25 ans	6 190	6 240	6 360	1,9	2,7
Entre 25 et 49 ans	25 540	25 810	26 170	1,4	2,5
50 ans et plus	10 950	11 050	10 940	-1,0	-0,1
Ensemble de la catégorie A	24 240	24 780	24 800	0,1	2,3
Moins de 25 ans	3 970	3 910	4 010	2,6	1,0
Entre 25 et 49 ans	14 150	14 660	14 670	0,1	3,7
50 ans et plus	6 130	6 210	6 120	-1,4	-0,2

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Doubs, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Doubs					
Moins de 1 an	24 130	23 080	23 120	0,2	-4,2
Moins de 3 mois	8 880	8 940	9 120	2,0	2,7
De 3 mois à moins de 6 mois	6 520	5 940	5 690	-4,2	-12,7
De 6 mois à moins de 12 mois	8 740	8 200	8 310	1,3	-4,9
Un an ou plus	18 550	20 010	20 350	1,7	9,7
De 1 an à moins de 2 ans	8 540	9 660	9 660	0,0	13,1
De 2 ans à moins de 3 ans	3 780	3 980	4 160	4,5	10,1
3 ans ou plus	6 220	6 370	6 530	2,5	5,0
Inscrits en catégories A, B, C	42 680	43 090	43 470	0,9	1,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	43,5 %	46,4 %	46,8 %	0,4 pt(s)	3,4 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Un an ou plus	90 210	95 920	97 310	1,4	7,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,2 %	46,6 %	46,9 %	0,3 pt(s)	2,7 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Doubs, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Doubs					
Entrées en catégories A, B, C	5 370	7 050	7 190	2,0	33,9
Sorties de catégories A, B, C	5 800	6 860	7 500	9,3	29,3
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 080	33 160	34 570	4,3	32,6
Sorties de catégories A, B, C	27 860	33 240	35 200	5,9	26,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail en Haute-Saône au 2^e trimestre 2026

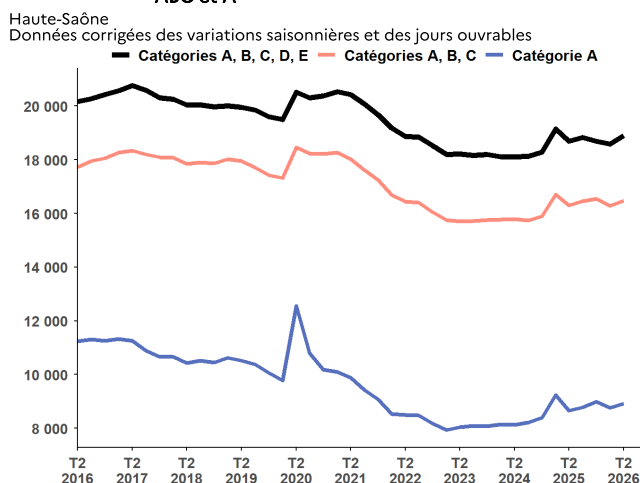
En moyenne au 2^e trimestre 2026, en Haute-Saône, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 18 900 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 529 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 742 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 16 480. Parmi eux, 8 920 sont sans emploi (catégorie A) et 7 560 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 1,7 % (+310) et croît de 1,1 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 1,2 % (+200) sur le trimestre et croît de 1,1 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 1,9 % (+170) ce trimestre et augmente de 3,1 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,0 % (+2 260). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,7 % (+1 440). En catégorie A, il croît de 0,3 % (+280) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Prochaine parution, le mercredi 28 octobre 2026 : Les inscrits à France Travail en Haute-Saône au 3^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Haute-Saône, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Haute-Saône					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	8 650	8 750	8 920	1,9	3,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 370	2 350	2 380	1,3	0,4
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	5 280	5 170	5 180	0,2	-1,9
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	16 300	16 280	16 480	1,2	1,1
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 270	1 150	1 210	5,2	-4,7
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 120	1 150	1 220	6,1	8,9
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	18 690	18 590	18 900	1,7	1,1
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	529	1 307	1 529	17,0	189,0
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	1 567	953	742	-22,1	-52,6
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	108 690	110 830	111 110	0,3	2,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 520	31 670	32 310	2,0	2,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 790	63 390	63 920	0,8	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 050	12 590	13 080	3,9	0,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 480	13 200	13 520	2,4	8,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	229 530	231 690	233 950	1,0	1,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	7 604	19 086	23 410	22,7	207,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	25 965	16 316	12 047	-26,2	-53,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

En moyenne au 2e trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de sorties des catégories A, B, C à la suite d'une radiation s'établit à 100 contre 1 530 en moyenne au 1 trimestre 2025.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Haute-Saône, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	16 300	16 280	16 480	1,2	1,1
Moins de 25 ans	2 440	2 550	2 560	0,4	4,9
Entre 25 et 49 ans	9 250	9 080	9 220	1,5	-0,3
50 ans et plus	4 610	4 650	4 690	0,9	1,7
Ensemble de la catégorie A	8 650	8 750	8 920	1,9	3,1
Moins de 25 ans	1 440	1 510	1 540	2,0	6,9
Entre 25 et 49 ans	4 710	4 720	4 810	1,9	2,1
50 ans et plus	2 500	2 520	2 570	2,0	2,8

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Haute-Saône, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Haute-Saône					
Moins de 1 an	8 920	8 560	8 560	0,0	-4,0
Moins de 3 mois	3 370	3 140	3 300	5,1	-2,1
De 3 mois à moins de 6 mois	2 370	2 170	2 120	-2,3	-10,5
De 6 mois à moins de 12 mois	3 180	3 250	3 140	-3,4	-1,3
Un an ou plus	7 380	7 720	7 920	2,6	7,3
De 1 an à moins de 2 ans	3 380	3 600	3 710	3,1	9,8
De 2 ans à moins de 3 ans	1 530	1 610	1 660	3,1	8,5
3 ans ou plus	2 470	2 510	2 550	1,6	3,2
Inscrits en catégories A, B, C	16 300	16 280	16 480	1,2	1,1
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,3 %	47,4 %	48,1 %	0,6 pt(s)	2,8 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Un an ou plus	90 210	95 920	97 310	1,4	7,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,2 %	46,6 %	46,9 %	0,3 pt(s)	2,7 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Haute-Saône, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Haute-Saône					
Entrées en catégories A, B, C	2 150	2 570	2 800	8,9	30,2
Sorties de catégories A, B, C	2 280	2 730	2 740	0,4	20,2
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 080	33 160	34 570	4,3	32,6
Sorties de catégories A, B, C	27 860	33 240	35 200	5,9	26,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Jura au 2^e trimestre 2026

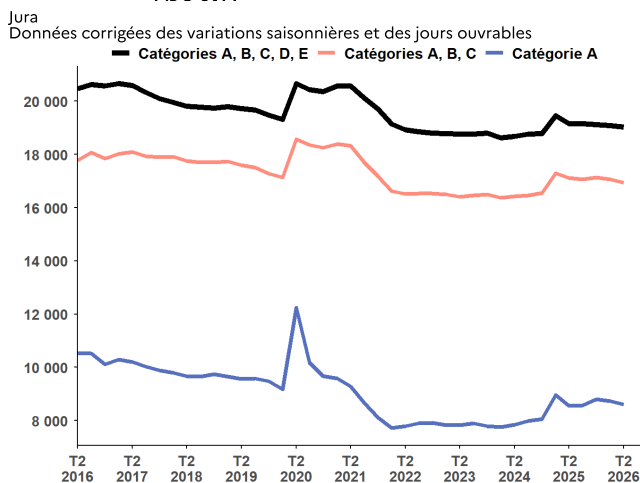
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans le Jura, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 19 040 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 2 265 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 803 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 16 940. Parmi eux, 8 600 sont sans emploi (catégorie A) et 8 340 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) baisse de 0,3 % (-50) et diminue de 0,6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 0,8 % (-130) sur le trimestre et baisse de 1,0 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 1,6 % (-140) ce trimestre et croît de 0,6 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 1,0 % (+2 260). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,7 % (+1 440). En catégorie A, il croît de 0,3 % (+280) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Prochaine parution, le mercredi 28 octobre 2026 : Les inscrits à France Travail dans le Jura au 3^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Jura, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Jura					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	8 550	8 740	8 600	-1,6	0,6
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	2 770	2 710	2 820	4,1	1,8
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	5 790	5 620	5 520	-1,8	-4,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	17 110	17 070	16 940	-0,8	-1,0
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	980	960	1 040	8,3	6,1
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 070	1 070	1 060	-0,9	-0,9
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	19 160	19 090	19 040	-0,3	-0,6
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	266	1 582	2 265	43,2	751,5
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	2 285	1 217	803	-34,0	-64,9
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	108 690	110 830	111 110	0,3	2,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 520	31 670	32 310	2,0	2,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 790	63 390	63 920	0,8	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 050	12 590	13 080	3,9	0,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 480	13 200	13 520	2,4	8,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	229 530	231 690	233 950	1,0	1,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	7 604	19 086	23 410	22,7	207,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	25 965	16 316	12 047	-26,2	-53,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

En moyenne au 2e trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de sorties des catégories A, B, C à la suite d'une radiation s'établit à 100 contre 1 530 en moyenne au 1 trimestre 2025.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Jura, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	17 110	17 070	16 940	-0,8	-1,0
Moins de 25 ans	2 430	2 580	2 610	1,2	7,4
Entre 25 et 49 ans	9 840	9 650	9 620	-0,3	-2,2
50 ans et plus	4 840	4 840	4 700	-2,9	-2,9
Ensemble de la catégorie A	8 550	8 740	8 600	-1,6	0,6
Moins de 25 ans	1 400	1 500	1 530	2,0	9,3
Entre 25 et 49 ans	4 720	4 760	4 720	-0,8	0,0
50 ans et plus	2 430	2 480	2 350	-5,2	-3,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Jura, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Jura					
Moins de 1 an	9 930	9 610	9 480	-1,4	-4,5
Moins de 3 mois	3 700	3 830	3 670	-4,2	-0,8
De 3 mois à moins de 6 mois	2 720	2 510	2 430	-3,2	-10,7
De 6 mois à moins de 12 mois	3 510	3 260	3 390	4,0	-3,4
Un an ou plus	7 190	7 460	7 460	0,0	3,8
De 1 an à moins de 2 ans	3 400	3 660	3 650	-0,3	7,4
De 2 ans à moins de 3 ans	1 510	1 560	1 570	0,6	4,0
3 ans ou plus	2 270	2 240	2 240	0,0	-1,3
Inscrits en catégories A, B, C	17 110	17 070	16 940	-0,8	-1,0
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	42,0 %	43,7 %	44,0 %	0,3 pt(s)	2,0 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Un an ou plus	90 210	95 920	97 310	1,4	7,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,2 %	46,6 %	46,9 %	0,3 pt(s)	2,7 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Jura, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Jura					
Entrées en catégories A, B, C	2 030	2 980	2 870	-3,7	41,4
Sorties de catégories A, B, C	2 200	2 810	3 190	13,5	45,0
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 080	33 160	34 570	4,3	32,6
Sorties de catégories A, B, C	27 860	33 240	35 200	5,9	26,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans la Nièvre au 2^e trimestre 2026

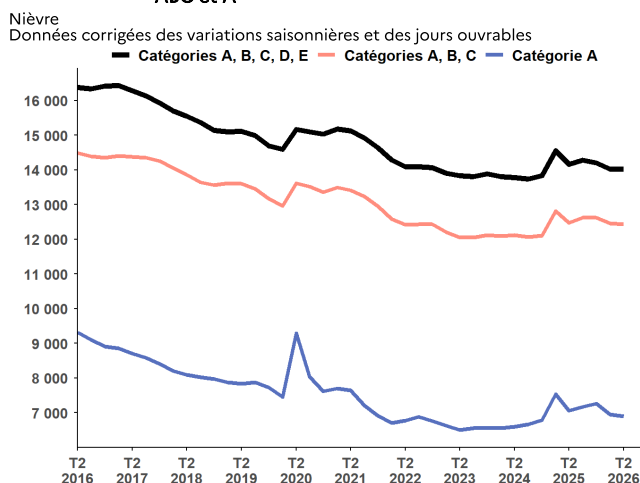
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans la Nièvre, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 14 030 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 040 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 3 185 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 12 440. Parmi eux, 6 900 sont sans emploi (catégorie A) et 5 530 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) reste stable (+10) et baisse de 0,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C reste stable (-20) sur le trimestre et baisse de 0,2 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 0,7 % (-50) ce trimestre et diminue de 2,3 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,0 % (+2 260). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,7 % (+1 440). En catégorie A, il croît de 0,3 % (+280) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Prochaine parution, le mercredi 28 octobre 2026 : Les inscrits à France Travail dans la Nièvre au 3^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Nièvre, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Nièvre					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	7 060	6 950	6 900	-0,7	-2,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	1 850	1 970	1 970	0,0	6,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	3 560	3 540	3 570	0,8	0,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	12 470	12 460	12 440	-0,2	-0,2
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	840	790	820	3,8	-2,4
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	840	780	780	0,0	-7,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	14 160	14 020	14 030	0,1	-0,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	426	906	1 040	14,8	144,1
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	3 482	3 298	3 185	-3,4	-8,5
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	108 690	110 830	111 110	0,3	2,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 520	31 670	32 310	2,0	2,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 790	63 390	63 920	0,8	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 050	12 590	13 080	3,9	0,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 480	13 200	13 520	2,4	8,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	229 530	231 690	233 950	1,0	1,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	7 604	19 086	23 410	22,7	207,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	25 965	16 316	12 047	-26,2	-53,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

En moyenne au 2e trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de sorties des catégories A, B, C à la suite d'une radiation s'établit à 100 contre 1 530 en moyenne au 1 trimestre 2025.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Nièvre, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C					
	12 470	12 460	12 440	-0,2	-0,2
Moins de 25 ans	1 940	1 990	1 980	-0,5	2,1
Entre 25 et 49 ans	6 930	6 900	6 960	0,9	0,4
50 ans et plus	3 600	3 570	3 490	-2,2	-3,1
Ensemble de la catégorie A					
	7 060	6 950	6 900	-0,7	-2,3
Moins de 25 ans	1 230	1 240	1 210	-2,4	-1,6
Entre 25 et 49 ans	3 790	3 740	3 810	1,9	0,5
50 ans et plus	2 040	1 970	1 890	-4,1	-7,4

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Nièvre, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Nièvre					
Moins de 1 an	6 840	6 570	6 530	-0,6	-4,5
Moins de 3 mois	2 590	2 400	2 520	5,0	-2,7
De 3 mois à moins de 6 mois	1 860	1 730	1 610	-6,9	-13,4
De 6 mois à moins de 12 mois	2 390	2 440	2 410	-1,2	0,8
Un an ou plus	5 630	5 880	5 900	0,3	4,8
De 1 an à moins de 2 ans	2 560	2 690	2 670	-0,7	4,3
De 2 ans à moins de 3 ans	1 140	1 220	1 280	4,9	12,3
3 ans ou plus	1 940	1 970	1 950	-1,0	0,5
Inscrits en catégories A, B, C	12 470	12 460	12 440	-0,2	-0,2
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	45,1 %	47,2 %	47,4 %	0,2 pt(s)	2,3 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Un an ou plus	90 210	95 920	97 310	1,4	7,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,2 %	46,6 %	46,9 %	0,3 pt(s)	2,7 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Nièvre, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Nièvre					
Entrées en catégories A, B, C	1 680	2 000	2 290	14,5	36,3
Sorties de catégories A, B, C	1 800	2 080	2 300	10,6	27,8
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 080	33 160	34 570	4,3	32,6
Sorties de catégories A, B, C	27 860	33 240	35 200	5,9	26,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail en Saône-et-Loire au 2^e trimestre 2026

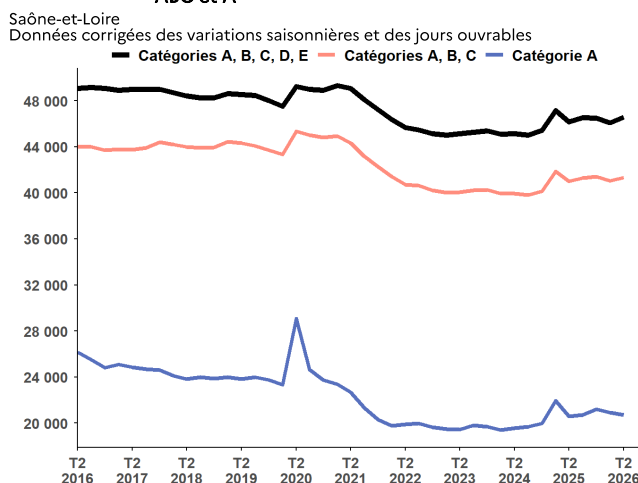
En moyenne au 2^e trimestre 2026, en Saône-et-Loire, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 46 580 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 3 175 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 057 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 41 340. Parmi eux, 20 720 sont sans emploi (catégorie A) et 20 620 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 1,1 % (+520) et croît de 0,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,7 % (+290) sur le trimestre et augmente de 0,8 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 0,9 % (-190) ce trimestre et augmente de 0,5 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,0 % (+2 260). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,7 % (+1 440). En catégorie A, il croît de 0,3 % (+280) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Prochaine parution, le mercredi 28 octobre 2026 : Les inscrits à France Travail en Saône-et-Loire au 3^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Saône-et-Loire, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Saône-et-Loire					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	20 610	20 910	20 720	-0,9	0,5
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	6 590	6 530	6 850	4,9	3,9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	13 810	13 610	13 770	1,2	-0,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	41 010	41 050	41 340	0,7	0,8
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	2 460	2 350	2 500	6,4	1,6
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	2 680	2 660	2 740	3,0	2,2
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	46 150	46 060	46 580	1,1	0,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	1 013	2 725	3 175	16,5	213,4
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	3 480	1 892	1 057	-44,1	-69,6
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	108 690	110 830	111 110	0,3	2,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 520	31 670	32 310	2,0	2,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 790	63 390	63 920	0,8	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 050	12 590	13 080	3,9	0,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 480	13 200	13 520	2,4	8,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	229 530	231 690	233 950	1,0	1,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	7 604	19 086	23 410	22,7	207,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	25 965	16 316	12 047	-26,2	-53,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

En moyenne au 2e trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de sorties des catégories A, B, C à la suite d'une radiation s'établit à 100 contre 1 530 en moyenne au 1 trimestre 2025.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Saône-et-Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	41 010	41 050	41 340	0,7	0,8
Moins de 25 ans	5 810	5 960	5 980	0,3	2,9
Entre 25 et 49 ans	23 040	23 090	23 430	1,5	1,7
50 ans et plus	12 150	12 000	11 930	-0,6	-1,8
Ensemble de la catégorie A	20 610	20 910	20 720	-0,9	0,5
Moins de 25 ans	3 350	3 480	3 380	-2,9	0,9
Entre 25 et 49 ans	11 130	11 330	11 390	0,5	2,3
50 ans et plus	6 120	6 100	5 950	-2,5	-2,8

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Saône-et-Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Saône-et-Loire					
Moins de 1 an	22 590	21 520	21 550	0,1	-4,6
Moins de 3 mois	8 530	8 210	8 430	2,7	-1,2
De 3 mois à moins de 6 mois	6 070	5 550	5 470	-1,4	-9,9
De 6 mois à moins de 12 mois	8 000	7 760	7 660	-1,3	-4,2
Un an ou plus	18 420	19 540	19 790	1,3	7,4
De 1 an à moins de 2 ans	8 080	9 040	9 130	1,0	13,0
De 2 ans à moins de 3 ans	3 890	3 940	4 090	3,8	5,1
3 ans ou plus	6 440	6 550	6 560	0,2	1,9
Inscrits en catégories A, B, C	41 010	41 050	41 340	0,7	0,8
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,9 %	47,6 %	47,9 %	0,3 pt(s)	3,0 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Un an ou plus	90 210	95 920	97 310	1,4	7,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,2 %	46,6 %	46,9 %	0,3 pt(s)	2,7 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Saône-et-Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Saône-et-Loire					
Entrées en catégories A, B, C	5 490	6 780	7 200	6,2	31,1
Sorties de catégories A, B, C	5 730	6 830	7 260	6,3	26,7
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 080	33 160	34 570	4,3	32,6
Sorties de catégories A, B, C	27 860	33 240	35 200	5,9	26,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans le Territoire de Belfort au 2^e trimestre 2026

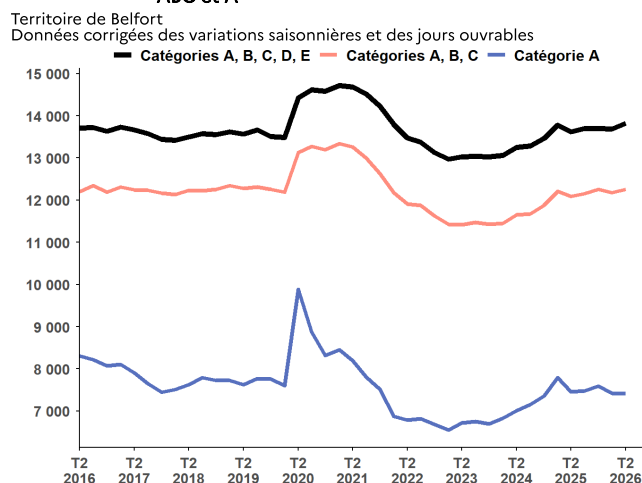
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans le Territoire de Belfort, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 13 820 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 876 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 460 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 12 260. Parmi eux, 7 410 sont sans emploi (catégorie A) et 4 860 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 0,9 % (+130) et croît de 1,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,7 % (+80) sur le trimestre et croît de 1,4 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A reste stable (-10) ce trimestre et baisse de 0,7 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,0 % (+2 260). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,7 % (+1 440). En catégorie A, il croît de 0,3 % (+280) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Prochaine parution, le mercredi 28 octobre 2026 : Les inscrits à France Travail dans le Territoire de Belfort au 3^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Territoire de Belfort, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Territoire de Belfort					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	7 460	7 420	7 410	-0,1	-0,7
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	1 520	1 600	1 600	0,0	5,3
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	3 110	3 150	3 260	3,5	4,8
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	12 090	12 180	12 260	0,7	1,4
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	660	630	670	6,3	1,5
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	870	880	880	0,0	1,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	13 620	13 690	13 820	0,9	1,5
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	304	694	876	26,2	188,2
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	1 769	1 621	1 460	-9,9	-17,5
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	108 690	110 830	111 110	0,3	2,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 520	31 670	32 310	2,0	2,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 790	63 390	63 920	0,8	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 050	12 590	13 080	3,9	0,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 480	13 200	13 520	2,4	8,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	229 530	231 690	233 950	1,0	1,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	7 604	19 086	23 410	22,7	207,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	25 965	16 316	12 047	-26,2	-53,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

En moyenne au 2e trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de sorties des catégories A, B, C à la suite d'une radiation s'établit à 100 contre 1 530 en moyenne au 1 trimestre 2025.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Territoire de Belfort, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	12 090	12 180	12 260	0,7	1,4
Moins de 25 ans	1 750	1 860	1 830	-1,6	4,6
Entre 25 et 49 ans	7 230	7 200	7 260	0,8	0,4
50 ans et plus	3 110	3 110	3 180	2,3	2,3
Ensemble de la catégorie A	7 460	7 420	7 410	-0,1	-0,7
Moins de 25 ans	1 200	1 230	1 210	-1,6	0,8
Entre 25 et 49 ans	4 320	4 280	4 240	-0,9	-1,9
50 ans et plus	1 940	1 910	1 950	2,1	0,5

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Territoire de Belfort, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Territoire de Belfort					
Moins de 1 an	6 810	6 380	6 330	-0,8	-7,0
Moins de 3 mois	2 530	2 380	2 360	-0,8	-6,7
De 3 mois à moins de 6 mois	1 830	1 660	1 640	-1,2	-10,4
De 6 mois à moins de 12 mois	2 450	2 340	2 330	-0,4	-4,9
Un an ou plus	5 280	5 800	5 940	2,4	12,5
De 1 an à moins de 2 ans	2 540	2 810	2 790	-0,7	9,8
De 2 ans à moins de 3 ans	980	1 240	1 340	8,1	36,7
3 ans ou plus	1 760	1 740	1 800	3,4	2,3
Inscrits en catégories A, B, C	12 090	12 180	12 260	0,7	1,4
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	43,7 %	47,6 %	48,5 %	0,8 pt(s)	4,8 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Un an ou plus	90 210	95 920	97 310	1,4	7,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,2 %	46,6 %	46,9 %	0,3 pt(s)	2,7 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Territoire de Belfort, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Territoire de Belfort					
Entrées en catégories A, B, C	1 460	1 950	1 960	0,5	34,2
Sorties de catégories A, B, C	1 580	2 040	2 010	-1,5	27,2
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 080	33 160	34 570	4,3	32,6
Sorties de catégories A, B, C	27 860	33 240	35 200	5,9	26,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Les inscrits à France Travail dans l'Yonne au 2^e trimestre 2026

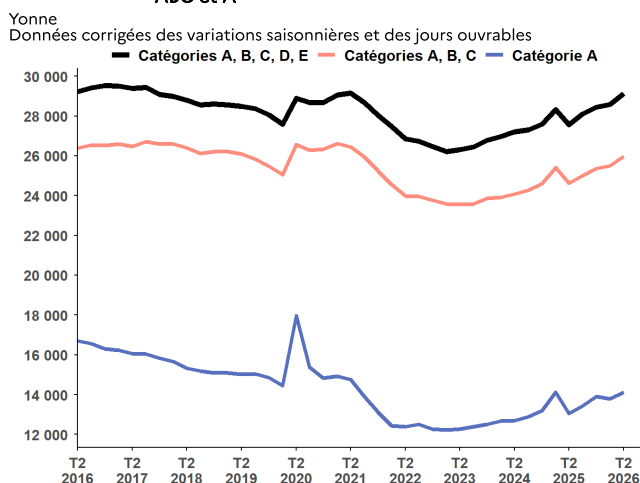
En moyenne au 2^e trimestre 2026, dans l'Yonne, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 29 120 (catégories A, B, C, D, E). Au 2^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 3 420 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 132 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 2^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 25 970. Parmi eux, 14 130 sont sans emploi (catégorie A) et 11 840 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Au 2^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 1,9 % (+540) et augmente de 5,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 1,9 % (+480) sur le trimestre et croît de 5,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 2,5 % (+340) ce trimestre et croît de 8,3 % sur un an.

En région Bourgogne-Franche-Comté, au 2^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,0 % (+2 260). Pour les catégories A, B, C il augmente de 0,7 % (+1 440). En catégorie A, il croît de 0,3 % (+280) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Les évolutions du nombre d'inscrits à France Travail en 2025 et début 2026, y compris pour les séries complémentaires sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions en cas de manquement à leurs obligations. Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires corrigées sur le champ des catégories A et A, B, C hors nouveaux publics (bénéficiaires du RSA et jeunes accompagnés par les missions locales). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Prochaine parution, le mercredi 28 octobre 2026 : Les inscrits à France Travail dans l'Yonne au 3^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Yonne, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Yonne					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	13 050	13 790	14 130	2,5	8,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	3 940	3 920	4 050	3,3	2,8
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	7 640	7 770	7 790	0,3	2,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	24 620	25 490	25 970	1,9	5,5
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	1 660	1 570	1 700	8,3	2,4
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	1 280	1 530	1 450	-5,2	13,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	27 560	28 580	29 120	1,9	5,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	2 030	3 192	3 420	7,1	68,5
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	3 523	1 528	1 132	-25,9	-67,9
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	108 690	110 830	111 110	0,3	2,2
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	31 520	31 670	32 310	2,0	2,5
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	63 790	63 390	63 920	0,8	0,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	13 050	12 590	13 080	3,9	0,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	12 480	13 200	13 520	2,4	8,3
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	229 530	231 690	233 950	1,0	1,9
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	7 604	19 086	23 410	22,7	207,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	25 965	16 316	12 047	-26,2	-53,6

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail.

En moyenne au 2e trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de sorties des catégories A, B, C à la suite d'une radiation s'établit à 100 contre 1 530 en moyenne au 1 trimestre 2025.

Pour éclairer l'évolution conjoncturelle du marché du travail, la Dares et France Travail ont estimé deux séries complémentaires, corrigées des effets du décret sanction et des autres modifications intervenues depuis la mise en place de la loi pour le plein emploi, présentées dans l'éclairage de la publication nationale (page 9). Au deuxième trimestre 2026, en Bourgogne-Franche-Comté, il est estimé qu'en l'absence de ces modifications, sur le champ des séries complémentaires, l'évolution trimestrielle du nombre moyen d'inscrits en catégorie A aurait été de -0,9 % après -2,9 % au premier trimestre et +2,7 % au quatrième trimestre. Pour les catégories A, B, C l'évolution au deuxième trimestre 2026 aurait été de -0,3 % après -1,8 % au premier trimestre et -0,2 % au quatrième trimestre.

Inscrits à France Travail par âge

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Yonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	24 620	25 490	25 970	1,9	5,5
Moins de 25 ans	3 650	3 790	3 910	3,2	7,1
Entre 25 et 49 ans	14 000	14 620	14 920	2,1	6,6
50 ans et plus	6 970	7 080	7 140	0,8	2,4
Ensemble de la catégorie A	13 050	13 790	14 130	2,5	8,3
Moins de 25 ans	2 150	2 280	2 340	2,6	8,8
Entre 25 et 49 ans	7 130	7 620	7 850	3,0	10,1
50 ans et plus	3 770	3 890	3 930	1,0	4,2

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Yonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Yonne					
Moins de 1 an	13 750	13 630	13 850	1,6	0,7
Moins de 3 mois	5 080	5 170	5 220	1,0	2,8
De 3 mois à moins de 6 mois	3 600	3 500	3 560	1,7	-1,1
De 6 mois à moins de 12 mois	5 070	4 960	5 060	2,0	-0,2
Un an ou plus	10 880	11 860	12 120	2,2	11,4
De 1 an à moins de 2 ans	5 080	5 700	5 760	1,1	13,4
De 2 ans à moins de 3 ans	2 340	2 490	2 590	4,0	10,7
3 ans ou plus	3 460	3 670	3 770	2,7	9,0
Inscrits en catégories A, B, C	24 620	25 490	25 970	1,9	5,5
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,2 %	46,5 %	46,7 %	0,1 pt(s)	2,5 pt(s)
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Inscrits en catégories A, B, C	204 000	205 900	207 340	0,7	1,6
Un an ou plus	90 210	95 920	97 310	1,4	7,9
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,2 %	46,6 %	46,9 %	0,3 pt(s)	2,7 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Yonne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Yonne					
Entrées en catégories A, B, C	3 260	3 900	4 150	6,4	27,3
Sorties de catégories A, B, C	3 500	3 920	4 020	2,6	14,9
Région Bourgogne-Franche-Comté					
Entrées en catégories A, B, C	26 080	33 160	34 570	4,3	32,6
Sorties de catégories A, B, C	27 860	33 240	35 200	5,9	26,3

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).